

Europe : une feuille de route encore trop longue

Le 1er juin 2026, la Commission européenne (CE) annonçait qu'elle présentait la feuille de route pour l'élimination progressive de l'expérimentation animale aux fins des **évaluations de la sécurité chimique** (1). Cette proposition ne concerne donc pas toutes les expériences faites sur des animaux mais uniquement les essais requis par la réglementation pour évaluer les effets délétères des substances chimiques.

La CE sous-entend que ces essais seraient fiables. Mais qu'est-ce qui le prouve ? L'expérimentation animale s'est imposée au siècle dernier par commodité et parce que la multitude de méthodes pour obtenir des données humaines disponibles aujourd'hui n'étaient pas encore suffisamment développées.

Tant que les essais sur des animaux seront pris pour étalon pour valider les méthodes "alternatives", les autorités repousseront encore et encore l'élimination de l'expérimentation animale alors que cette pratique pourrait être supprimée dès maintenant.

Rappels historiques

- **11 mai 2015** : L'initiative citoyenne européenne *"Stop Vivisection"*, dont Antidote Europe était l'un des initiateurs, est entendue au Parlement européen. Elle demande le remplacement des essais sur des animaux par des essais plus précis et fiables pour l'espèce humaine.

- **3 juin 2015** : La CE répond sans envisager de réforme législative. Elle annonce l'organisation d'une conférence, qui aura lieu les 6 et 7 décembre 2016, toujours sans qu'aucune restriction à l'expérimentation animale ne soit adoptée.

- **25 mai 2023** : L'initiative citoyenne européenne *"Sauvons les cosmétiques sans cruauté"* est entendue au Parlement européen. Elle demande le renforcement de l'interdiction de tester sur des animaux les ingrédients de cosmétiques, la transition vers des méthodes non animales pour les essais de sécurité chimique et un plan visant à éliminer progressivement toutes les expériences sur des animaux.

- **25 juillet 2023** : La CE répond qu'une proposition législative ne lui semble pas nécessaire pour atteindre l'objectif d'éliminer l'utilisation d'animaux et qu'elle continuera de soutenir le développement d'approches alternatives.

Cette réponse laisse comme une impression de déjà vu... Or, l'initiative *"Sauvons les cosmétiques sans cruauté"* représentait un appel au secours des associations de protection animale qui avaient constaté une **lacune réglementaire** : les essais de cosmétiques sur des animaux sont bien

interdits mais, en tant que substances chimiques destinées à d'autres usages, certains de leurs ingrédients relèvent du règlement REACH, lequel autorise les essais sur des animaux. En définitive, l'industrie cosmétique pratique des essais sur des animaux sous couvert d'une autre législation, ainsi que le dénonçait aussi Antidote Europe.

- **12 mai 2026** : Sous la pression des industriels de la chimie, la CE décide de ne pas réviser le règlement REACH (Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques) adopté fin 2006. La révision était pourtant promise depuis 2020 dans le cadre du Pacte vert européen.

Résultat, REACH nous aura fait perdre au moins vingt ans alors que, entre autres mesures possibles, un programme de biosurveillance aurait pu permettre de collecter des données humaines, notamment sur les personnes les plus fragiles ou exposées. REACH a également coûté la vie à plusieurs millions d'animaux pour fournir aux autorités de réglementation des milliers de dossiers n'ayant aucune pertinence pour la santé humaine.

- **1er juin 2026** : Dans le cadre de sa feuille de route, la CE prévoit de publier avant fin 2027 un premier rapport recensant les domaines dans lesquels des méthodes de substitution sont nécessaires sur le plan réglementaire. D'ici à 2029, elle organisera une conférence de haut niveau afin d'évaluer les progrès réalisés. De feuille de route en feuille de route et de conférence en conférence, l'élimination des essais sur des animaux est toujours remise à plus tard.

Tandis qu'aux États-Unis...

Le président étasunien Joe Biden signait en 2022 le *FDA Modernization Act 2.0* qui supprimait l'obligation de tester les candidats-médicaments sur des animaux avant de procéder aux essais cliniques (sur l'être humain). Un problème d'harmonisation a amené à la proposition du *FDA Modernization Act 3.0* qui, après approbation par le Sénat fin 2025, poursuit son parcours législatif et, s'il est approuvé, devrait accélérer la mise en oeuvre de cette réglementation.

Le 2 juin 2026, l'Agence de protection de l'environnement (EPA) étasunienne annonçait qu'elle mettait à jour sa liste de méthodes d'essai de pointe pour remplacer les essais sur des animaux, méthodes connues aussi sous le nom de méthodes de nouvelle approche (*New Approach Methods - NAMs*) pour l'évaluation des substances chimiques. L'EPA introduit aussi un processus uniformisé pour que les chercheurs, firmes et autres parties prenantes puissent présenter des NAMs. L'objectif de cette agence serait d'éliminer tous les essais sur des mammifères d'ici à 2035.

"L'année dernière, pour la première fois, l'EPA a utilisé des méthodes scientifiques de haute qua-

lité, alternatives aux essais sur des animaux, pour l'évaluation de la cancérogénicité du dibutyl phtalate et du di(2-éthylhexyl) phtalate, estimant avoir évité à 1.600 souris et rats de subir des expériences de laboratoire" (2).

L'EPA reconnaît que les NAMs modernes, dont des modèles de cellules humaines et des méthodes informatiques avancées, permettent d'identifier les risques plus rapidement et avec des résultats plus pertinents pour l'être humain.

À quand en Europe ?

1. https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_26_1214
2. <https://www.epa.gov/newsreleases/trump-epa-takes-new-action-eliminate-animal-testing>

Non au glyphosate, suite !

Nos lecteurs réguliers savent que, le 18 mars 2026, avec le concours de Maître Arnaud Durand, nous avons contesté la réautorisation du glyphosate par la Commission européenne (CE) devant le Tribunal de l'Union européenne (TPIUE). Nous dénonçons la prise en compte de données obtenues sur des animaux dans l'évaluation du risque posé par les produits chimiques. À notre connaissance, c'est la première fois que l'absence de justification des essais sur animaux est débattue devant un tribunal.

La question de la prise en compte de données indépendantes et pertinentes pour la santé humaine dans les processus d'approbation des substances vendues par l'industrie chimique mériterait d'être mieux expliquée au grand public.

À la maison du Barreau

Le 20 juin 2026, Me Durand, fondateur du cabinet Lexprecia, organisait une conférence de plus de trois heures pour lancer WeJustice. La stratégie consiste à informer et mobiliser le plus grand nombre de personnes au moyen d'une pétition, puis, de traduire cette pétition en action juridique collective.

Parmi les actions proposées, nous sommes particulièrement intéressés par "Stop Pesticides". Initialement appelée "Stop Glyphosate", elle s'est

élargie depuis que Bayer, le fabricant du glyphosate, aurait déclaré son intention de remplacer ce produit par un autre, l'icafoline méthyl. Nous avons eu un échange de courriers avec l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et ne demandons pas mieux que de continuer à rassembler de l'information sur ces produits et à mettre notre expertise scientifique au service de cette cause pour que les autorités assument leur responsabilité dans la protection de notre santé.

C'était donc un plaisir et un honneur pour André Ménache de répondre à l'invitation de Me Durand qui lui a donné la parole pour présenter Antidote Europe et notre action contre la CE. Nous sommes dans l'attente de la décision du TPIUE qui, si ce dernier retient nos arguments, pourrait avoir un impact sur le cadre d'approbation des pesticides. Nos vifs remerciements et félicitations à Me Durand et à toutes les personnes qui s'engagent dans ces actions collectives.

La conférence a eu lieu à la Maison du Barreau, à Paris, devant un public de plus de cent personnes, dont des représentants d'autres associations et des journalistes. Elle a été enregistrée et, sur youtube, a été vue plus de 4.500 fois.

Sur Mediapart

Dans son blog hébergé par *Mediapart*, André Ménache a publié deux tribunes sur les risques posés par certaines substances chimiques et les informations que le grand public en reçoit.

Le 5 juin 2026, la tribune intitulée *"Polluants et pesticides : et si le doute sur le risque était entretenu ?"*, analysait un article paru dans *L'Express* le 26 mai qui prétend nous informer sur les risques de notre exposition aux résidus de polluants et pesticides présents dans nos aliments mais qui, en fournissant des informations contradictoires, nous laisse dans le flou. Que les auteurs reconnaissent que les essais sur des animaux ne sont pas fiables pour évaluer correctement les possibles effets toxiques des substances chimiques va enfin dans le bon sens. Mais suggérer que les études sur l'être humain ne sont pas assez complètes est un peu court. Les méthodes fiables existent, il faudrait que la loi impose leur utilisation.

Le 28 juin 2026, la tribune s'intitulait : *"Phyto-pharmacovigilance ou poudre aux yeux ?"*. André Ménache compare la pharmacovigilance (surveillance des médicaments), elle-même déjà défaillante, et la phytopharmacovigilance (surveillance des effets néfastes des substances utilisées pour le traitement des plantes aussi bien pour notre santé que pour l'environnement) mise en place en 2015, encore plus défaillante !

Pour comprendre pourquoi, faisons, à titre d'exemple, une comparaison entre le Vioxx (médicament) et le glyphosate (herbicide), deux produits "blockbuster", c'est-à-dire parmi les plus vendus au monde, chacun dans son domaine.

Le Vioxx (anti-inflammatoire) arrive sur le marché mondial en 1999 et en est retiré en 2004, à cause d'un risque accru d'infarctus. Il a fallu attendre cinq ans pour que le système de pharmacovigilance sonne l'alarme sur les effets secondaires graves de ce médicament et déclenche son retrait.

Le glyphosate arrive sur le marché en 1974 et est classé "probablement cancérogène" par le Centre



Pour toutes informations et voir la conférence : <https://wejustice.legal>.

international de recherche sur le cancer (CIRC), une agence sous tutelle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), en 2015. Il a fallu attendre non pas cinq mais 40 ans pour que de graves effets potentiels sur la santé humaine soient suspectés. Malgré cela, le glyphosate n'est toujours pas retiré du marché. Au contraire, la CE a délivré une réautorisation pour dix ans en 2023... C'est bien contre cette réautorisation qu'Antidote Europe se bat devant le TPIUE.

Enseigner sans animaux

Le 10 mars 2026, André Ménache donnait une **visioconférence à des étudiants de l'École nationale vétérinaire d'Alfort** sur les *"modèles alternatifs aux animaux dans l'éducation et la recherche"*. Alors que nous avions, par le passé, contacté des responsables de cette école pour proposer des conférences et essuyé un refus, c'est finalement la Société francophone d'éthologie vétérinaire junior, une association d'étudiants, qui a organisé cette visioconférence et que nous remercions bien vivement pour son invitation.

Ayant organisé et réalisé un webinaire au Royaume-Uni un mois plus tôt sur le droit à l'objection de conscience pour les étudiants ne souhaitant pas participer à des travaux pratiques impliquant de la souffrance animale, notre président, lui-même vétérinaire, a présenté cette problématique, en français cette fois.

Il a cité des exemples concrets de démarches à opposer à l'inertie institutionnelle. Le premier est tiré de sa propre expérience. Pour un cours de zoologie lors de ses études en Afrique du Sud, il aurait dû collecter une cinquantaine d'insectes d'espèces différentes et les clouer sur des planches... Déjà végétarien et ne se voyant pas tuer des animaux, il a demandé à son professeur s'il pouvait plutôt dessiner les insectes présentés au musée universitaire de zoologie. Feu vert du professeur ! Et belle démonstration que le simple dialogue peut porter ses fruits.

Le deuxième exemple de réussite est une action menée en 2022 par Antidote Europe en soutien à quatorze étudiantes de l'Université de Strasbourg qui refusaient de participer à des travaux pratiques au cours desquels des expériences sur des hamsters étaient prévues. Cette fois, le dialogue avec les professeurs n'a pas été fructueux. Nous avons proposé un accompagnement juridique s'appuyant sur le droit à l'objection de conscience, ou bien, d'alerter les médias. Les étudiantes ont choisi la deuxième option et leur combat a bien été médiatisé avec un résultat dépassant même leur but premier d'éviter de faire ces travaux pratiques puisque l'université a supprimé cet exercice pour la rentrée suivante.

Ce ne sont pas les méthodes alternatives qui manquent et André Ménache le sait bien puisqu'il est le représentant en France de l'association InterNICHE, laquelle présente des centaines de méthodes disponibles pour l'enseignement de la biologie, de la médecine humaine et vétérinaire.

L'utilisation d'animaux pour les essais requis par la réglementation et pour des productions de routine, utilisation que notre association attaque par des actions en justice, le manque de fiabilité du "modèle animal" en recherche appliquée ou le choix donné au chercheur d'utiliser ou non des animaux en recherche fondamentale, ont aussi été discutés.

N'ayant pas pu épuiser toutes les questions - d'ailleurs fort pertinentes - posées à la fin de la visioconférence, nous avons transmis quelques liens utiles et avons assuré ces étudiants de notre disponibilité pour répondre à d'autres questions, donner d'autres conférences et, pourquoi pas, organiser un webinaire en français ?

Conférence au lycée

Le 11 juin 2026, André Ménache présentait une **visioconférence** sur l'expérimentation animale à une classe d'une trentaine de lycéennes connectées depuis la ville de **Liège**. Il était invité par une professeure qui lui avait déjà proposé de faire des visioconférences les années précédentes et que nous remercions vivement. Il a cité les statistiques officielles faisant état de 350.000 animaux utilisés dans les laboratoires belges en 2024 mais a précisé que le chiffre réel est probablement bien supérieur car beaucoup d'animaux (reproducteurs, trop vieux, génétiquement modifiés mais n'exprimant pas les caractéristiques recherchées, etc.) ne sont pas comptabilisés.

Singes, CEA et CNP

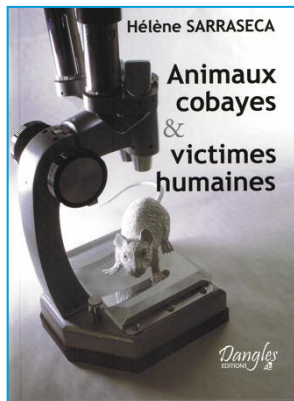
Deux actions majeures d'Antidote Europe ont subi l'inertie de la pause estivale mais sont toujours en cours et reprendront bientôt de plus belle ! Elles ont pour point commun de s'opposer à l'utilisation de singes pour la recherche biomédicale et les essais de toxicologie mais sont bien distinctes.

Seuls contre le CEA

Nous vous avons déjà parlé de notre campagne visant à interpeller le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) au sujet de ses recherches en biologie,



La France est le pays dans lequel le nombre d'utilisations d'animaux à des fins scientifiques est le plus élevé en Europe (20,7% de tous les animaux utilisés au sein de l'Union européenne en 2022). La critique vise particulièrement les primates non humains, pour lesquels les statistiques indiquent un taux d'utilisation notablement plus important qu'ailleurs en Europe (63% des utilisations en 2022 – contre 14,7% en Allemagne et 2,6% en Espagne) (Avis n°2026-48 du comité d'éthique du CNRS).



Et si vous (vous) offriez un livre ?

Quelques exemplaires de celui-ci (18 euros) sont encore disponibles. Bon de commande sur notre [site](#) ou sur papier libre.

Ne jetez pas Agissons !
Partagez : vous
connaissiez sûrement
quelqu'un qui voudrait
le lire !

Vos dons sont déductibles
des impôts !
N'hésitez plus à parrainer
de nouvelles adhésions !



5 rue Perrée
75003 - Paris

07 81 59 71 76

info@antidote-europe.eu

Directeur de la publication
André Ménache

ISSN : 2609-3162

notamment sur des singes, à Fontenay-aux-Roses, et à informer les riverains de la présence d'un laboratoire habilité à manipuler des agents pathogènes parmi les plus dangereux.

Le 28 avril 2026, nous recevions une réponse à notre lettre du 9 mars à l'administratrice générale du CEA. Elle nous assure que la réglementation est bien respectée, que des moyens sont consacrés aux méthodes alternatives, que des efforts sont faits pour informer le public mais tout cela ne répond pas aux remarques que nous avions faites concernant, en particulier, l'utilisation de singes. Nous étudions les différentes possibilités de poursuivre cette campagne, notamment en lien avec une procédure en cours auprès du Tribunal administratif de Cergy-Pontoise.

En collectif contre le CNP

Nous vous avons aussi parlé de cette campagne, menée par plusieurs associations coordonnées par le Collectif vaclusien de protection animale (CVPA), en opposition à la création d'un Centre national de primatologie (CNP) par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) à Rousset, près de Marseille. L'élevage de singes actuellement sur le site verrait sa capacité augmentée malgré les bémols exprimés par le garant de la "concertation préalable", à laquelle Antidote Europe a participé, et par le propre comité d'éthique du CNRS ! Réticences suivies d'un tollé de plus de 160 chercheurs, signataires d'une tribune publiée dans *Le Monde* le 18 avril 2026.

L'été est une période difficile pour contacter autorités et médias mais nous ne restons pas inactifs. Des documents circulent parmi les associations membres du collectif et nous préparons des courriers et autres actions. Pour en préserver les chances de succès, nous ne pouvons pas vous en dire davantage ici mais nous tenions à vous réitérer que cette campagne aura une suite. Ne manquez pas le prochain numéro !

Tandis qu'aux États-Unis...

Alors que la France veut augmenter sa capacité à fournir des primates pour la recherche scientifique, les autres pays font le contraire ! Le Dr Roland Cash, vice-président de Transcience, très actif dans la campagne contre le CNP, nous rappelait que le Parlement des Pays-Bas a voté en 2025 l'arrêt de la subvention de leur centre de primatologie d'ici 2030.

Aux États-Unis, les Centres pour la prévention et le contrôle des maladies (CDC), ont annoncé, fin

2025, l'arrêt de leurs programmes de recherche sur des singes. Le secrétaire d'État à la Santé, Robert F. Kennedy Jr., a déclaré qu'il souhaitait mettre un terme à l'importation de primates pour la recherche en laboratoire. Début juillet, plus de 550 médecins signaient une lettre lui demandant de supprimer le soutien aux sept Centres nationaux de recherche sur les primates.

"La politique de recherche fédérale devrait refléter la meilleure science disponible. Les méthodes modernes basées sur des données humaines offrent une meilleure possibilité de compréhension des maladies et de développement de traitements que des expériences sur des singes" (1), déclare le Dr Neal Barnard, fondateur de l'association Comité de médecins pour une médecine responsable (PCRM), avec laquelle Antidote Europe est en contact. Nous n'avons pas d'action en cours aux États-Unis mais, bien sûr, nous continuons à suivre avec un grand intérêt l'exemple que montre ce pays dans la mise au point et la mise en oeuvre de méthodes alternatives à l'expérimentation animale.

1. <https://www.pcrm.org/news/news-releases/hundreds-physicians-call-rfk-jr-end-primate-experiments-and-accelerate-human>

Transparence, vite !

Le 3 août 2026, André Ménache publiait sur son blog hébergé par *Mediapart* une tribune intitulée : *"Anthony Fauci : la science hors de la surveillance du public"* (1). Un enquête du Congrès américain sur le rôle du Dr Fauci lors de la pandémie de covid-19 fait apparaître des questions sur la nature des informations dont le public a pu disposer. Cela soulève des préoccupations importantes concernant le processus de prise de décision dans la recherche biologique en général et dans le domaine des recherches non sans risque pour notre sécurité sanitaire telles que des expériences pour rendre des virus encore plus dangereux.

1. <https://blogs.mediapart.fr/andre-menache/blog/030826/anthony-fauci-la-science-hors-de-la-surveillance-du-public>

Pas de renvoi vers notre site pour cette fois car il est en cours de refonte. Nous vous le présenterons, moderne et actualisé, très bientôt.

En attendant, n'hésitez pas à rediffuser nos publications sur les réseaux sociaux !

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Pour une science moderne et responsable

antidote-europe.eu

